

DÉPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

COMMUNE DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION
07 JUIN 2023

Nombre de Membres

En Exercice	13
Présents	07
Votants	11

OBJET : 2023_043 DELIB

7. CENTRE SOCIAL STEPHANE
HESSEL. CHANGEMENT DE
DENOMINATION.

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

Envoyé en préfecture le 10/07/2023

Reçu en préfecture le 10/07/2023

Publié le

ID : 059-265904803-20230619-10072023D07 TAB-DE



L'an deux mil vingt-trois, le dix-neuf juin à quatorze heures,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale Francine Bartier, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire, Président du C.C.A.S.

Étaient présents : M. Joël DUYCK, Maire, Président du C.C.A.S., Mmes Martine BEURAERT-CEUGNART, Delphine BOULENGER, Christiane CAPPELLE, Nicole CAMBRON, MM. Marc BEZILLE et M. Régis DEVEY.

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : Mme Marie Françoise BILLIAU donnant procuration à Mme. Delphine BOULENGUER, Mme Eliane ROBBE donnant procuration à Mme Martine BEURAERT, MM. Joël BACLET donnant procuration à M. Joël DUYCK et M. Sébastien ROUSSELLE donnant procuration à Mme Nicole CAMBRON.

Absents : Mme Martine LORPHELIN et Mme Marie Josée RUHMAND

Secrétaire de séance : Mme Marion TUEUX

Monsieur le Président explique qu'il y a une connotation du terme "Centre Social" qui peut varier selon les expériences individuelles, les attentes et les perceptions de chaque personne. Aujourd'hui certaines personnes peuvent associer "Centre Social" à des préjugés ou des stéréotypes négatifs. Le mot social fait parfois "fuir" un public que la structure ne touche pas encore, voilà pourquoi il est proposé de faire évoluer le nom « Centre Social » en « Espace d'Animation Stéphane Hessel » pour rendre plus lisible la communication et l'information auprès des Mervillois.

En effet, le nom Centre « Social » est connoté et peut donner une image différente de la structure et de ses activités. Par ailleurs, cela est source de confusion avec le CCAS et induit aussi les habitants en erreur.

Le diagnostic de territoire mené pointe cet élément et nous amène à faire cette proposition.

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, autorise son Président à procéder au changement de nom du Centre Social Stéphane Hessel par Espace d'Animation Stéphane Hessel ainsi que toute action s'y rapportant.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits,
Ont signé les Membres présents,
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Président du C.C.A.S.,
Joël DUYCK

La secrétaire de séance
Marion TUEUX



Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de l'établissement
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.